



HAL
open science

Considérations sur la prolepse en hébreu biblique et son traitement dans la traduction biblique latine Première partie : Aspects des constructions proleptiques en hébreu biblique

Lyliane Sznajder

► **To cite this version:**

Lyliane Sznajder. Considérations sur la prolepse en hébreu biblique et son traitement dans la traduction biblique latine Première partie : Aspects des constructions proleptiques en hébreu biblique. *Revue de Linguistique Latine du Centre Alfred Ernout (De Lingua Latina)*, 2012, 7. hal-03478699

HAL Id: hal-03478699

<https://hal.science/hal-03478699>

Submitted on 14 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Considérations sur la prolepse en hébreu biblique et son traitement dans la traduction biblique latine

Première partie : Aspects des constructions proleptiques en hébreu biblique¹

Lyliane SZNAJDER
Université de Paris-Ouest la Défense et ANR « DHELL »
sznajder@worldonline.fr

Introduction :

1. L'objectif de cet article est de présenter une étude contrastive de la prolepse en hébreu biblique (abrégé dorénavant dans la suite du texte en HB) et dans la traduction latine de Jérôme (connue de façon simplifiée sous le nom de Vulgate, bien que toutes les composantes de la Vulgate ne soient pas dues à Jérôme²). Il a été montré à d'autres reprises comment dans sa traduction, Jérôme reproduisait certaines constructions de la langue source, hébreu biblique ou grec, en intégrant et développant en latin des configurations nouvelles, mais dans les limites de potentialités préalablement présentes en latin.³

Dans la mesure où à la fois la langue source⁴ HB, la langue cible devenue elle-même deuxième langue source qu'était le grec, et la langue cible latine connaissent le phénomène de la prolepse, mais avec quelques différences tant en ce qui concerne les éléments proleptés que les subordonnées accueillant les éléments coréférents, il a paru intéressant d'observer d'un côté les nouvelles formes de prolepses introduites en latin par le biais de la traduction biblique et de l'autre les situations bloquant dans cette même traduction une construction proleptique présente initialement en HB. Une telle confrontation peut éclairer à la fois les caractéristiques communes et les restrictions proprement latines du phénomène.

2. A la base de cette enquête, je partirai de ce qu'on entend, d'un point de vue syntaxique étroit, par construction à accusatif proleptique dans le cadre

¹ L'ensemble de la bibliographie est reportée à la fin de la 2^o partie de l'article.

² Voir BOGAERT 1988.

³ Voir par ex. GARCIA DE LA FUENTE 1994, BORTOLUSSI-SZNAJDER 2010, GIANOLLO 2011, SZNAJDER à paraître 2012.

⁴ Voir ZEVI 1997.

d'une phrase complexe en m'appuyant sur les définitions inspirées par les formes du phénomène dans les langues comme le grec et le latin⁵:

Je m'intéresserai donc aux constructions résultant en apparence du déplacement par anticipation dans la P enchâssante d'un SN d'une P complétive subséquente ; ce SN ainsi extrait a la forme syntaxique d'un objet du V de la P enchâssante, tout en étant à interpréter, de façon générale, comme le sujet de la subordonnée.

Ce procédé est généralement présenté comme relevant d'une forme de topicalisation. La définition habituelle de la prolepse associe donc des aspects syntaxiques et pragmatiques ou informatifs.

En tant que forme de topicalisation, enfin, la prolepse est souvent présentée comme un cas particulier, propre à la phrase complexe, à replacer dans le cadre plus général des phénomènes d'anticipation avec topicalisation ou dislocation gauche, bien connus en HB notamment où ils sont appelés "casus pendens".

Dans cette première partie consacrée préalablement à l'étude du phénomène en HB, on décrira successivement les caractéristiques syntaxiques de l'élément prolepté, ceux de la complétive, et les traits informatifs associés à cette construction⁶.

1. DESCRIPTION DE L'ELEMENT PROLEPSE

1.1. Le constituant proleptique est un SN ou son substitut pronominal

Le constituant prolepté peut être

- **un nom commun** généralement précédé de l'article défini (exs 1 a à c) ou plus rarement sans article défini (en emploi générique) (ex. 1d première partie) :

(1a) *Gen.* 12, 14 : wayyirū hammiṣrīm 'et-hā'iššā(h) [kī-yāpā(h) hī(') mə'od]

Et virent les Egyptiens LA FEMME [que belle ELLE extrêmement]

« Et les Egyptiens virent que la femme était très belle. »

(1b) *Ex.* 32, 22 (paroles de Aaron à Moïse) : 'attā(h) yāda'tā 'et- hā'ām

[kī bərā' hū(')]

Toi tu connais LE PEUPLE [que dans le mal LUI]

« Tu sais bien, toi, que le peuple est enclin à mal faire »

⁵ Voir notamment CHANET 1986 ou FRASER 2002 pour le grec ; la construction est plus souple en grec qu'en latin.

⁶ Ainsi définie dans JOUON-MURAOKA (2006: 556): " The *verba sentiendi* (= 'verbs of sense perception') especially with R-'-H to see and Y-D-^c to know often take a direct object which marks an entity about which one perceives or knows something, and the content of that perception or knowledge is given in a clause following."

(1c) 1 *Rois* (3 *Rois*) 11, 28 : wayyar(°) šəlomō(h) 'et- hanna^car [kī
 °ośē(h) məlākā(h) hū(°)]

Et Salomon vit LE JEUNE HOMME [que travailleur LUI]
 « Et Salomon vit que le jeune homme était travailleur. »

(1d) *Gen.* 49, 15

wayyar(°) mənūhā(h) [kī-ṭōb] wə 'et-hā'āreš [kī-nā^cēmā(h)]

Et il a vu REPOS(f) [que bon (m)] et LA TERRE [que plaisante]
 « Il a vu que le repos était bon et le pays agréable »

- Un nom propre :

(2) 1 *Rois* 5, 17⁷ : 'attā(h) yāda^ctā 'et- dāwid 'ābī [kī lo(°) yākol libnōt bayit ləšēm
 YHWH 'əlohā(y)w mippənē(y) hammiləḥāmā(h)...]

Toi-même tu connais bien DAVID MON PÈRE [qu'il n'a pas été en mesure
 de bâtir le temple pour le nom de YHWH son Dieu à cause de la guerre]
 « Tu sais bien toi-même que mon père David n'a pas été en mesure de construire le
 temple pour le nom de l'Éternel son Dieu à cause de la guerre. »

- **Un SN complexe**, avec détermination soit participiale (ex. 3), soit
 nominale (ex. 4a) soit pronominale possessive (sous forme de suffixe
 postposé) (ex. 4b), souvent récursive (ex. 4c- 4d) :

(3) *Num.* 13, 18 : Ū-rə'itəm 'et-hā'āreš [ma(h)- hī(°)] wə 'et- hā^c am hayyošēb
 °ālē(y)hā [həḥāzāq hū(°) hārāpē(h) hame^caṭ hū(°) °im-rāb]

Et vous verrez LA TERRE [quoi/quelle ELLE], et LE PEUPLE QUI Y EST
 INSTALLÉ [si/est-ce que fort LUI (ou) si/est-ce que faible, si/est-ce que
 peu nombreux LUI (ou) si nombreux] ...
 « Et vous verrez ce qu'il en est de la terre, et si le peuple qui y vit est fort ou faible,
 peu nombreux ou nombreux... »

(4a) *Gen.* 6, 2 : wayyirū bənē(y)- hā'əlohīm 'et-bənōt- hā'ā'dām [kī— ṭobot
 hēnnā(h)]

Et virent les fils de Dieu LES FILLES DE L'HOMME [que belles ELLES]
 « Et les fils de Dieu virent que les filles de l'homme étaient belles. »

(4b) 2 *Sam.* (2 *Rois*) 17, 8 : 'attā(h) yāda^ctā 'et- 'ābīkā wə 'et- 'ānāšā(y)w | [kī
 gibo'īm hēmmā(h)] ūmārē(y) nēfēš hēmmāh]

Tu connais toi-même TON PÈRE ET SES HOMMES [que des héros EUX
 (sont) et pleins de hargne EUX (sont)]
 « Tu sais que ton père et ses hommes sont des braves et qu'ils sont pleins de hargne. »

(4c) *Is.* 22, 9-11 : wə 'et- baqī^cē(y) 'īr-dāwid rə'itəm [kī-rābbū]....

ET LES BRECHES DE LA VILLE DE DAVID vous avez vu [qu'elles-sont-
 grandes/nombreuses]

⁷ Vulg. : 3 reg. 5, 3.

« Et vous avez vu le nombre des brèches dans la ville de David. »

(4d) *Eccl.* 3, 21 : Mī yōdēa^c rūaḥ bənē(y) hāʾādām [hāʾolā(h) (haʾolā(h)) hīʾ^o) ləmāʾlā(h)] wə rūaḥ habbēhēmā(h) [hayyoreḏet (hāyoreḏet) hīʾ^o) ləmaṭ ṭā(h) lāʾāreṣ]
 Qui sait LE SOUFFLE DE VIE DES FILS D'ADAM [s'IL monte vers le haut] et LE SOUFFLE DE VIE DES BÊTES [s'IL descend en bas vers la terre) ?
 « Qui sait si le souffle de vie des humains monte vers le haut et si le souffle de vie des bêtes descend en bas vers la terre ? »

- Un **substitut pronominal du SN, démonstratif fort** (ex. 5) ou **personnel-anaphorique** (ex. 6). On remarque que l'élément proleptique ne prend pas dans ce cas la forme d'un suffixe personnel adjoint au V mais celle d'un suffixe personnel associé à la préposition ʾet, constituant de ce fait une forme morphologiquement et phonétiquement autonome.

(5) *Eccl.* 2, 24 : gam-zo(h) rāʾītī ʾānī [kī miyyad hāʾelohīm hīʾ^o]
 CELA aussi j'ai vu, moi [que de la main de Dieu IL (= cela) (est)]
 « Cela aussi j'ai vu que c'était de la main de Dieu »

(6) *Ex.* 2, 2 :

wattahar hāʾiššā(h) wattēʾed bēn wattēʾεʾ^o) ʾotō [kī-ṭob hūʾ^o]
 Et conçut la femme et elle enfanta un garçon et elle LE vit [que beau LUI]
 « La femme conçut, enfanta un fils, vit qu'il était beau. »

1.2. Le constituant proleptique est toujours défini

L'élément prolepsé est en effet

- soit un nom commun précédé de l'article défini proclitique ha- (cf. supra ex. 1a).
- soit un nom accompagné de compléments déterminatifs nominaux définis (cf. supra ex. 4a)⁸,
- soit un nom déterminé par un suffixe possessif (cf. supra ex.4b),
- soit un nom propre (cf. supra ex. 2),
- soit un anaphorique ou un déictique (cf. supra ex. 6)

⁸ Le complément déterminatif nominal peut aussi être défini parce que générique, sans article défini, comme en *Ps.* 93 (94), 11 : YHWH yodē(y)^a maḥšəbōt ʾādām [kī-hēmmāh hābēʾ] (litt. : « Dieu connaît PENSEES DE L'HOMME [qu'ELLES sont vaines] ») : dans « maḥšəbōt ʾādām » (littéralement : « des pensées d'homme » sans article défini) « ʾādām » est en emploi générique et représente l'homme en général ; d'ailleurs, la LXX traduit ce SN avec 2 articles définis. Cas de figure comparable dans *Job* 22, 12 : ūrəʾēh roʾš kōkābīm [kī-rāmmū] (litt. « et vois sommet-ETOILES [qu'elles-sont-hautes] »). Même sans article, le pluriel kōkābīm (« les étoiles ») est en emploi générique.

Même quand le constituant prolepté est un nom commun massif (dense ou compact) dépourvu de détermination grammaticale, il est toujours interprétable comme défini :

(1d) *Gen.* 49, 15 : wayyar(ʔ) mənuḥā(h) [kī-ṭōb] wə ʔet-hāʔāreṣ [kī-nāʕēmā(h)]
Et il a vu REPOS(f) [que bon (m)] et LA TERRE [que plaisante]
« Il a vu que le repos était bon et le pays agréable »

Le nom abstrait mənuḥā(h) (repos), parallèle à hāʔāreṣ (la terre, avec article défini) est délimité et défini dans le cadre de l'interlocution : sa référence est présumée partagée par la totalité des locuteurs.

Il n'y a pas parmi les constituants proleptés de N commun renvoyant à une occurrence individuelle indéfinie, ni de substitut lexical équivalant à pronom indéfini⁹. Rien qui correspondrait par ex. à *4a modifié ainsi :

(4'a) * wayyirū bənōt- hāʔāʕdām [kī— ṭobot hēnnā(h)]
*Et ils virent DES FILLES [que belles ELLES]
*Et ils virent que des filles étaient belles.

On retrouve donc en HB une propriété observée par ailleurs en grec (cf. Fraser 2001) et en latin (cf. Bortolussi 2011 : 199-201).

1.3. Le constituant proleptique réfère aussi bien à une entité inanimée (ex. 7) qu'à une entité animée (ex. 1a, supra p. 2)

(7) *Gen.* 13, 10 : wayyar(ʔ) ʔet- kol- kīkar- hayyadēn [kī kullāh maškε(h)]
Et il vit TOUTE LA PLAINE DU JOURDAIN [qu'IL tout entier irriguant]
« Et il vit que toute la plaine du Jourdain était totalement irriguée »

Lambrecht (1987), Fraser (2001) pour le grec, Alvarez-Huerta (2005), Bortolussi (2011 : 198-199) pour le latin entre autres, notent chez les constituants proleptiques une prépondérance des N dotés des traits [animé, humain] ; absolument rien de tel en HB : le référent du constituant proleptique y est aussi bien animé qu'inanimé, quels que soient le registre sémantique du verbe principal ou le statut prédicatif (verbal ou non-verbal) de la complétive subséquente.

1.4. Le constituant proleptique remplit une fonction objet dans la P enchâssante

1.4.1 Les verbes introducteurs dans les phrases à construction

⁹ Substitut lexical puisqu'il n'y a pas de forme pronominale exclusivement indéfinie en hébreu biblique -cf. JOÜON-MURAOKA (2009 : 512).

proleptique sont tous des verbes transitifs, relevant des catégories sémantiques voir, savoir, dire, craindre.

Il s'agit de verbes peu variés mais correspondant en gros à ceux qu'on observe en construction identique en grec et en latin.

Les plus fréquents sont les verbes du type « voir », principalement dans son emploi sensoriel (« voir de ses yeux ») (cf. exs 1a, 4a supra etc.) mais également dans son emploi épistémique (ex. 1d supra) et « savoir » :

(8a) = (1b) *Ex. 32, 22* (paroles de Aaron à Moïse)

ʾattā(h) yādaʿtā ʾet- hāʿām [kī bərāʿ hūʿ(ʾ)]

Toi tu connais LE PEUPLE [que dans le mal LUI]

« Tu sais bien, toi, que le peuple est enclin à mal faire »

(8b) 1 *Rois* (3 *Rois*) 20, 41

Wayyakkēr ʾotō mēlek- yisrāʾēl [kī mēhannebiʾīm hūʿ(ʾ)]

Et LE reconnut le roi d'Israël que parmi les prophètes LUI

« Et le roi d'Israël reconnut que c'était un des prophètes ».

On trouve aussi des verbes de paroles, mais de façon peu fréquente¹⁰ :

(9a) *Gen. 18,20* : wayyomer YHWH **zaʿāqat sedom waʿāmorā(h)** [kī-rābbā(h)] wəḥattātām [kī kābədā(h) məʾod]

Et Dieu dit LE CRI (venu) DE SODOME ET GOMORRHE [(que) « (il) grand »] ET LEUR FAUTE [(que) « (elle) très lourde] »

« Et Dieu dit à propos du cri émanant de Sodome et Gomorrhe qu'il est fort et à propos de leur faute qu'elle est très lourde »¹¹

(9b) *Neh. 2, 18* : wāʾaggīd lāhem ʾet-yad ʾelohay [ʾāšer-hīʿ(ʾ) tōbā(h) ʿālay] wəʾap-dibrē(y) hammēlek [ʾāšer ʾāmar-lī]

Et je leur ai raconté LA MAIN DE MON DIEU [qu'ELLE est bonne sur moi] et aussi LES PROPOS DU ROI [que (le roi) a tenu (ces propos) devant moi]

« Je leur révélai comment la main de mon Dieu, sa bonne main, avait été sur moi et comment le roi m'avait parlé » (trad. TOB).

On relève également le verbe « craindre » (dans la mesure où on interprète la subordonnée subséquente comme une complétive) :

(10) *Gen. 32, 12* : (il s'agit de Jacob redoutant l'attaque d'Esau) :

¹⁰ Très peu de discours indirects de toute façon en HB : ils apparaissent préférentiellement en enchâssements multiples.

¹¹ Après V introducteur de « dire », kī introduit beaucoup plus souvent un DD (cf. ὅτι recitativum du grec : la particule fonctionne comme démarcateur des paroles citées) qu'un DI (Cf. JOÜON-MURAOKA (2009 : 555)). Ceci conduit JOÜON-MURAOKA (2009 : 581) à voir dans kī ici non une particule démarcative de P mais une particule intensive (« en vérité ») dans un DD sans démarcatif. Mais rien n'interdit semble-t-il de ramener cette phrase à un modèle complétif général.

Yārē(ʾ) ʾānokī ʾotō [pɛn-yābōʾ wehikanī ʾēm ʿal-bānīm]

Je LE redoute [(de peur) qu'il ne vienne et qu'il ne me frappe la mère sur les enfants]

« J'ai peur qu'il ne vienne nous attaquer, moi, la mère et les enfants ».

1.4.2. Syntactiquement, le constituant proleptique est un objet (ou un membre du SN objet) du verbe principal

L'HB étant une langue non casuelle, il n'y a pas de marque flexionnelle du constituant prolepsé qui le signale a priori comme objet du V transitif de la P enchâssante.

Cependant, dans la grande majorité des exemples, le constituant prolepsé, dont on a vu (supra 1.2.) qu'il était toujours défini, est marqué syntactiquement comme objet du V enchâssant par la préposition ʾet qui l'introduit (cf. exs 1a, 1b, 1c, 2, 3, 4a, 4b, 6, 7, 8 a et b, 9b, 10 supra etc.) : ʾet introduisant en effet en règle générale en HB l'objet défini¹², on peut considérer la présence de cette préposition devant un SN défini dans l'entourage d'un V transitif comme suffisante pour analyser ce SN comme objet¹³. L'absence de ʾet devant le constituant anticipé (exs 1d, 4d, 9a) n'exclut pas pour autant son analyse comme objet, la présence de ʾet n'étant pas obligatoire dans ce contexte¹⁴.

¹² On peut y ajouter les très rares cas dans lesquels ʾet est employé avec nom indéfini pour identifier un objet ambigu (JOÛON-MURAOKA (2009 : 416)).

¹³ Tous les compléments introduits par ʾet ne sont pas des objets : ʾet a aussi le sens de « avec » (JOÛON-MURAOKA (2009 : 315-316)) ; d'où, dans une version grecque littérale comme celle du traducteur (Aquila ?) de l'Ecclésiaste dans la Septante, l'utilisation de σύν + acc. pour introduire l'objet direct défini :

Eccl .8, 17 : Wəṛāʾī ʾet- *kol-maʾāšē(h) hā ʾəlohīm* [kī lo(ʾ) yūkāl hāʾādām limšō(ʾ)ʾet-*hammaʾāšē(h)* ʾāšer naʾāšā(h) taḥat haššemeš] / Et j'ai vu TOUTE L'ŒUVRE DE DIEU [que l'homme ne pourra pas découvrir L'ŒUVRE qui est faite sous le soleil] / « Et j'ai vu que, toute l'œuvre de Dieu, toute l'œuvre qui se fait sous le soleil, l'homme ne pourra la découvrir. »

Trad. LXX : Καὶ εἶδον **σύν πάντα τὰ ποιήματα** τοῦ θεοῦ [ὅτι οὐ δυνήσεται ἄνθρωπος τοῦ εὐρεῖν σύν τὸ ποίημα τὸ πεποιημένον ὑπὸ τὸν ἥλιον]

« Et j'ai vu toutes les œuvres de Dieu et que l'Homme ne pourra pas trouver l'œuvre qui a été faite sous le soleil » (trad. Fr. Vinel)

(Sur le littéralisme de la traduction grecque de l'Ecclésiaste et sur cet emploi de σύν y précédant l'objet direct défini, cf. Fr. Vinel (introduction à *l'Ecclésiaste, Bible grecque des Septante*, éd. Du Cerf, 2002 : 27 ; 50).

¹⁴ La règle ʾet + O défini est observée devant 97 % des noms propres et 73 % des noms communs selon JOÛON-MURAOKA (2009 : 415, note 3). L'absence de ʾet devant un SN objet défini s'observe dans certains contextes pas toujours aisés à définir ; sur certains facteurs possibles conditionnant la présence ou l'absence éventuelle de ʾet, voir MURAOKA 1985 : 152 qui reste très prudent dans ses conclusions.

Par ailleurs, la place usuelle de l'élément prolepsé (postposé à VS ou à SV) est bien celle de l'objet dans une langue VSO/SVO comme l'HB¹⁵.

La double originalité (absence de 'et et place initiale avant le V) du démonstratif fort zo(h)¹⁶ dans l'ex. (5) (*Eccl.* 2,24) incite à proposer peut-être une analyse autre que proleptique pour ce démonstratif (cf. infra 3.1).

(5) *Eccl.* 2,24 : gam-zo(h) rā'ītī 'ānī [kī miyyad hā'elohīm hī(')]

CELA aussi j'ai vu, moi, [que de la main de Dieu IL (= cela) (est)]

« Cela aussi j'ai vu que c'était de la main de Dieu »

Le constituant proleptique peut faire partie du SN objet sans en être la tête : les phénomènes d'accord dans les exs (11) et (7) montrent que le constituant anticipé commandant l'accord du V de la subordonnée en (11) et du coréférent suffixal dans la subordonnée en (7)¹⁷ est le déterminant (« génitif ») et non la tête du SN objet de la principale :

(11) *Job* 22, 12 : ūrə'ēh ro'sh **kōkābīm** [kī-rāmmū]

Et vois sommet-DES ETOILES [qu'ELLES-sont-hautes]

(7) *Gen.* 13, 10 : wayyar(') 'et- kol- kikar- **hayyardēn** [kī kullAH maške(h)]

Et il vit toute la plaine DU JOURDAIN [qu'IL tout entier irriguant]

« Et il vit que toute la plaine du Jourdain était totalement irriguée »

1.4.3. Le SN anticipé présente-t-il les propriétés sémantiques appropriées pour être objet du V enchâssant ?

Il n'y a de problème interprétatif

- ni dans les phrases à V « voir » : R-'-H admet à la fois un objet animé/humain et un objet inanimé aussi bien en emploi sensoriel qu'en emploi épistémique),

- ni dans les phrases à V « savoir » (Y-D-^c admet aussi bien un objet humain animé (*deut.* 9 24) qu'un objet inanimé (*num.* 14, 31) ; hikkīr (ex. 8b) peut se construire avec objet humain (*gen.* 27, 23),

- ni avec le V « craindre »¹⁸.

¹⁵ L'antéposition de l'objet par rapport au V dans l'ex. 4c (**'et- baqī'e(y) 'ir-dāwid** rə'item [kī-rābbū].... (ET LES BRECHES DE LA VILLE DE DAVID vous avez vu [que elles-sont-grandes]) signale une position particulière.

¹⁶ Le pronom démonstratif est déterminé et réclame 'et en tant qu'objet (Muraoka 2009 : 415).

¹⁷ Le suffixe pronominal F -AH renvoie non à la plaine (kikar m.) mais au fleuve (yardēn) sporadiquement F. (cf. *Ps.* 114, 5).

¹⁸ A la différence du latin, cf. BORTOLUSSI 2011.

Avec un V de « dire », l'interprétation sémantique de l'élément anticipé comme objet dans la P enchâssante ne va pas toujours de soi. Certes, *higgīd* « relater, signaler, raconter » (cf. ex. 9b supra : *wāʔaggīd* : « j'ai raconté ») se construit avec des substantifs objets très divers (dire son nom, raconter ses songes, ses crimes) ; mais avec *ʔ-M-R* « dire » (ex. 9a supra), la construction usuelle est ou bien un discours rapporté ou bien un pronom neutre renvoyant au contenu des paroles (« QUE leur dirai-je ? » Ex. 3, 13). L'interprétation de l'élément anticipé dans l'enchâssante peut donc poser problème.

2. CARACTERISTIQUES DES SUBORDONNÉES DANS LES PHRASES A CONSTITUANT PROLEPTIQUE

2.1. Catégories de complétives

Il s'agit très majoritairement de complétives conjonctives de type **constatif**, parfois d'interrogatives indirectes, très rarement de subordonnée introduite par *pən*, connecteur consécutif-final négatif « de peur que ».

2.1.1. Les complétives conjonctives constatives, majoritaires, sont pour la plupart introduites par le conjoncteur *kī* (« que ») ; le conjoncteur *ʔāšer* (cf. ex. 9b supra p. 6), est d'emploi postérieur¹⁹ et plus rare²⁰.

Les complétives conjonctives en *kī* peuvent véhiculer un contenu exclamatif, l'effet de sens intensif étant induit par le contenu de la subordonnée (propriété représentant un haut degré) et par le sens du V introducteur de modalité impérative qui prend, comme interpellatif la valeur d'une particule phatique (« vois / voyez » : appel au partage d'une évaluation subjective) :

(11) *ūrə'ēh ro's kōkābīm* [*kī-rāmmū*] (Job 22, 12)

Et vois sommet-DES ETOILES [qu'ELLES-sont-hautes]

« Vois la voûte étoilée comme elle est haute » (trad. TOB)

(12) *rə'ē(h)- ʔōyəbay* [*kī-rābbū*] (Ps. 24(25), 19)

Vois MES ENNEMIS [qu'ils sont nombreux]

« Vois comme mes ennemis sont nombreux »

¹⁹ Cf. JOÜON-MURAOKA (2009 : 555 et note 5).

²⁰ Il peut également introduire des subordonnées en dépendance nominale ; d'où hésitation possible, pour l'ex. 9b, entre une interprétation avec complétive et prolepse, et une interprétation avec relative à pronom résomptif sujet (qui va en se raréfiant, mais qui est d'usage fréquent malgré tout dans les relatives nominales ; voir JOÜON-MURAOKA (2009 : 503 et 561)).

2.1.2. Les phrases à interrogatives indirectes présentant une construction proleptique peuvent être aussi bien partielles (exs 3, 13) que totales (ex. 4d) ou disjonctives (ex. 3)

(3) *Num.* 13, 18 : \bar{U} -rəitē^m 'et-hā'āreṣ [ma(h)- hī(°)] wə 'et- hā^c ām hayyošēb °ālē(y)hā [həḥāzāq hū(°) hārāpē(h) hame^caṭ hū(°) °im-rāb]

Et vous verrez LA TERRE [quoi/quelle ELLE], et LE PEUPLE QUI Y EST INSTALLÉ [si/est-ce que fort LUI (ou) si/est-ce que faible, si/est-ce que peu nombreux LUI (ou) si nombreux] ...

« Et vous verrez ce qu'il en est de la terre, et si le peuple qui y vit est fort ou faible, peu nombreux ou nombreux »

(4d) *Eccl.* 3, 21 : Mī yōdēa^c rūaḥ bənē(y) hā'ādām [hā^colā(h) (ha^colā(h)) hī(°)

lāmā^clā(h)] wə rūaḥ habbēhēmā(h) [hayyorēdēt (hāyorēdēt) hī(°) ləmaṭ ṭā(h) lā'āreṣ]

Qui sait LE SOUFFLE DE VIE DES FILS D'ADAM [s'il monte vers le haut] et LE SOUFFLE DE VIE DES BETES [s'il descend en bas vers la terre) ?

« Qui sait si le souffle de vie des humains monte vers le haut et si le souffle de vie des bêtes descend en bas vers la terre ? »

(13) *Ps.* 38 (39),5 : hōdī^cēnī YHWH qiṣṣī ū-middat-yāmay [ma(h)- hī(°)]

Fais-moi connaître, Dieu, MA FIN ET LE COMPTE DE MES JOURS, [quel IL (est)].

2.1.3. Le fonctionnement de pēn connecteur consécutif-final négatif évoque celui de nē/μη (mais sans les emplois d'opérateur négatif non constatif simple). La construction avec prolepse reste exceptionnelle et rien n'empêche d'y voir 2 propositions juxtaposées.

(10) *Gen.* 32, 12 : Yārē(°) 'ānokī 'otō [pēn-yābō^c wehikanī 'ēm °al-bānīm]

Je LE redoute [(de peur) qu'il ne vienne et qu'il ne me frappe la mère sur les enfants] / pourvu qu'il ne vienne pas...

« J'ai peur qu'il ne vienne nous attaquer, moi, la mère et les enfants. »

2.1.4. Des complétives à prédicat soit verbal soit non verbal

La présentation des constructions proleptiques de l'HB est souvent associée aux subordonnées à prédicat non verbal²¹. Mais cette construction se rencontre aussi bien dans des Ps à prédicat non verbal qu'à prédicat verbal, avec toutes les variétés possibles.

Dans les subordonnées à prédicat non verbal, le prédicat peut être adjectival (4a), participial (4d, 7, 1c), SP (1b). Dans ces PS l'élément proleptique est l'entité à propos de laquelle la propriété est prédiquée ; et

²¹ Cf. ZEWI 1997.

cette propriété prédiquée est attribuée aussi bien à des entités inanimées (ex. 7 p. 5 supra) qu'à des humains (ex. 4a, p. 3 supra).

Dans les subordonnées à prédicat verbal, le verbe peut être transitif (ex. 14), intransitif (ex. 15), V d'état (exs 11-12) :

(14) *Eccl.* 8, 17 : Wəṛāṭī 'et- *kol-ma'āsē(h) hā'ēlohīm* [kī lo(°) yūkal hā'ādām limšō(°)'et-*hamma'āsē(h)* 'āšer na'āsā(h) taḥat haššemeš]

Et j'ai vu TOUTE L'ŒUVRE DE DIEU [que l'homme ne pourra pas découvrir L'ŒUVRE qui est faite sous le soleil]

« Et j'ai vu que, toute l'œuvre de Dieu, toute l'œuvre qui se fait sous le soleil, l'homme ne pourra la découvrir ».

(15) 2 *Sam.* (2 Rois) 3, 25 : yādaṭā 'et-'*abənēr ben-nēr* [kī ləpattotəkā bā(°)]
Tu connais bien AVNER FILS DE NÉR [que pour te duper il est venu (V pfctif)]

« Tu connais Avner, le fils de Ner: c'est pour te duper qu'il est venu. »

(12) *Ps.* 24(25), 19 : rə'ē(h)- 'ōyəbay [kī-rābbū]

Vois MES ENNEMIS [qu'ils sont nombreux]

« Vois comme mes ennemis sont nombreux. »

2.2. Expression et fonction du coréférent de l'élément anticipé dans la subordonnée

2.2.1. Le constituant de la subordonnée en relation de coréférence avec le SN prolepsé peut être **lexicalement exprimé (anaphore pleine) ou non (anaphore nulle)**

L'anaphore pleine est plus fréquente dans les enchâssées nominales que dans les enchâssées verbales. Elle apparaît généralement sous forme pronominale autonome (exs. 1a-b-c, 4 a-b, 5, 6 etc.), exceptionnellement sous forme d'un suffixe pronominal accolé à un élément de la subordonnée (ex. 7 p. 5 supra : kullĀH).

(4a) *Gen.* 6, 2 : wayyirū bənē(y)- hā'ēlohīm 'et-bənōt- hā'ā'dām [kī— ṭobot **HENNA(H)**]

Et virent les fils de Dieu LES FILLES DE L'HOMME [que belles **ELLES**]

« Et les fils de Dieu virent que les filles de l'homme étaient belles. »

L'anaphore nulle est mieux représentée dans les enchâssées verbales où la forme verbale contient déjà (sous forme de suffixes ou préfixes) les marques personnelles permettant d'interpréter la référence du sujet :

(15) 2 *Sam.* (2 Rois) 3, 25 : yādaṭā 'et-'*abənēr ben-nēr* [kī ləpattotəkā bā(°)]

Tu connais bien AVNER FILS DE NÈR [que pour te duper il est venu (V pfctif)]

« Tu connais Avner, le fils de Ner : c'est pour te duper qu'il est venu »

2.2.2. La fonction syntaxique pour le coréférent du SN prolepsé est généralement celle de **sujet**²² ; mais on relève quelques cas où l'élément coréférentiel, lexicalement exprimé ou non, remplit dans la subordonnée une fonction **objet**.

C'est le cas dans l'ex. (14) où l'élément résomptif a une forme inhabituelle puisqu'il s'agit, non d'un pronom, mais du N lui-même, ou bien dans l'ex. (16) où l'élément résomptif est le suffixe personnel objet postposé au V, ou encore dans l'ex. (9b) (p. 6 supra) (anaphore nulle) :

(14) *Eccl .8, 17* : Wəṛāṭī 'et- kəl-*ma*ʿāšē(h) hā'ēlohīm [kī lo(') yūkal hā'ādām limšō(') 'et-*hamma*ʿāšē(h) 'āšer na'āšā(h) taḥat haššemeš]

Et j'ai vu TOUTE L'ŒUVRE DE DIEU [que l'homme ne pourra pas découvrir L'ŒUVRE qui est faite sous le soleil]

« Et j'ai vu que, toute l'œuvre de Dieu, toute l'œuvre qui se fait sous le soleil, l'homme ne pourra la découvrir ».

(16) *Ex. 32, 25* : wayyar(') mošē(h) 'et -hā'ām | [kī pāru'a hū(')] [kī-pəra'c**O(H)** 'ahāron...]

Et vit Moïse LE PEUPLE [que rejeté/ en plein désarroi/ en plein désordre/ dévoilé dans sa honte LUI], [que L'avait rejeté/ laissé à son désordre/ dévoilé dans sa honte Aaron]

« Moïse vit que le peuple était à l'abandon, qu'Aaron l'avait abandonné » (trad. TOB)

On notera que dans les exemples (16) et (9b), il y a place pour une interprétation autre que (constituant proleptique + complétive) : causale en (16), relative en (9b).

Il ressort de ces descriptions que

(2.2.1.) : la reprise explicite du constituant proleptique par un constituant résomptif plein est très bien représentée en HB, le pronom résomptif étant généralement de la série des pronoms autonomes et accentués,

et (2.2.2.) : le coréférent remplit majoritairement mais non exclusivement la fonction de sujet grammatical.

2.3. Contraintes d'ordre relatif entre le constituant proleptique et la subordonnée

²² Situation la plus fréquente dans les constructions à objet proleptique s'il est vrai que cette construction repose sur une topicalisation et que le sujet est le thème le plus usuel ; cf BORTOLUSSI (2011 : 241sqq.).

Le SN proleptisé est toujours antéposé à la complétive ; en outre il est majoritairement contigu à cette subordonnée. Les cas où le constituant proleptique n'est pas contigu à la subordonnée sont tous marqués,

- soit que l'ordre V-Objet proleptique-S- Subordonnée soit dû au fait que O, l'élément proleptisé, est pronominal (ex. 8b), la contrainte sur la place du pronom apparaissant plus forte que la contrainte de contiguïté prolepse-subordonnée,

- soit que le constituant proleptique soit anticipé en tête de phrase, précédant le V, (ex. 4c), l'ordre OV dénotant une situation informative particulière.

3. INTERPRÉTATION PRAGMATIQUE DE LA CONSTRUCTION A PROLEPSE DE L'HB

3.1. Le constituant proleptique comme topique anticipé de la subordonnée ou de l'ensemble de la phrase ?

L'anticipation du constituant proleptique est usuellement présentée comme un procédé de mise en relief du thème ou de topicalisation (entre autres Zewi (1996 : 7-11) ; pour le grec : Chanet 1988, pour le latin : Bolkestein 1981, Rosén 1998, Bodelot 2003, Bortolussi 2007, 2011 etc.).

Un certain nombre d'indices, outre l'antéposition par rapport à la subordonnée, militent en faveur d'une topicalisation du constituant antéposé par prolepse en HB :

- le caractère constamment défini du constituant proleptique, cf. supra 1.2. pp 4-5 (voir Bortolussi (2011 : 199-201) de façon générale)

- le fait que lorsque le proleptisé est un pronom, il est de la série autonome et accentuée (exs 6, 8b, 10) et non enclitique suffixé au V.

- le fait que le constituant proleptique est généralement isolé et mis en relief par un accent disjonctif ou entre 2 accents disjonctifs. Dans la plupart des cas, l'objet proleptique est accentuellement séparé à la fois du V enchâssant et de la complétive. Quand il n'est pas séparé mélodiquement du V enchâssant, il l'est malgré tout de la subordonnée (exs 1b, 1d, 3 6, 8b)²³.

Le SN anticipé représente donc le topique mis en saillance de l'enchâssée (topicalisé par extraction) ou parfois même le topique de l'ensemble enchâssante-enchâssée, quand le constituant proleptique est projeté à l'initiale devant le V enchâssant comme dans les exs 4c et 5 dont

²³ Dans les exs supra, il y a 2 cas toutefois avec accent conjonctif et non disjonctif : exs 11 et 13.

on a signalé, à propos de la place relative de l'objet proleptique et de la subordonnée, la double originalité²⁴ : la disjonction objet proleptique-subordonnée et la place de l'objet proleptique en tête de phrase, avec un ordre OVS rare et marqué. En outre, un ex. comme (5) dans lequel l'élément anticipé est isolé par un accent disjonctif et non marqué comme objet pourrait être analysé comme « casus pendens » (cf. infra 3.3.)

(5) *Eccl.* 2 ,24 : gam-zo(h) rāṭī 'ānī [kī miyyad hā'elohīm hī(')]

CELA aussi j'ai vu, moi [que de la main de Dieu IL (= CELA) (est)]

3.2. Constructions proches au plan informatif

En tant que procédé de topicalisation, en HB comme dans d'autres langues, la construction proleptique est concurrencée par d'autres constructions au point que plusieurs interprétations syntaxiques sont parfois possibles sur un même énoncé.

3.2.1. Les anticipations par hyperbate

L'hyperbate²⁵ est le déplacement d'un (ou plusieurs) constituant(s) de l'enchâssée vers l'enchâssante, dans des conditions telles que, à la différence du constituant prolepsé, le constituant anticipé conserve dans l'enchâssante la forme correspondant à sa fonction dans l'enchâssée et qu'il n'y a pas de restriction quant à la fonction syntaxique de l'élément ainsi anticipé²⁶, comme on le voit dans l'ex.17 :

(17) *Deut.* 31, 29: kī yāda^{cī} ᵐAḤĀRE(Y) MOTI [kī hašəḥēt tašəḥitūn wəšartəm min-hadderek ᵐāšer šiwwītī ᵐetəkəm]

Car je sais APRES MA MORT [que vous vous corrompez et vous vous écarterez du chemin que je vous ai prescrit]

« Car je sais qu'après ma mort vous vous corrompez et que vous vous écarterez du chemin que je vous ai prescrit »

L'hyperbate peut induire des effets informatifs proches de ceux de la prolepse en mettant en relief l'élément anticipé (cf. Bortolussi 2011 : 242-244). Quand un constituant déplacé à gauche de la subordonnée n'est pas

²⁴ Sur la possibilité, pour le constituant proleptique, d'être le topique extrait soit de l'enchâssante, soit de l'ensemble [enchâssante-enchâssée], voir dans ce numéro l'article de B. Bortolussi (2., p. 3-4).

²⁵ Appelée aussi *traiectio* en latin (cf. par ex. AMACKER (1998 : 140)).

²⁶ cf. BORTOLUSSI 2006 (en ligne : 3.1 ; 68) ou BORTOLUSSI (2011 : 242-243).

explicitement marqué comme objet par la préposition ׁet, on peut hésiter entre prolepse et hyperbate²⁷ :

(9a) *Gen.* 18,20 : wayyomær YHWH za^oăqat sedom wa^oămorā(h) [kī- rābbā(h)] wəḥaṭṭātām [kī kābēdā(h) mə^ood]

Et Dieu dit LE CRI (venu) DE SODOME ET GOMORRHE [(que) « (il) grand »] ET LEUR FAUTE [(que) « (elle) très lourde]

« Et Dieu dit à propos du cri émanant de Sodome et Gomorrhe qu'il est fort et à propos de leur faute qu'elle est très lourde »

3.2.2. Détermination nominale par un participe apposé ou une relative introduite par ׁăšer

- Le conjoncteur HB ׁăšer invariable a entre autres fonctions en HB celle d'être démarcatif d'une P entrant dans la détermination d'un N ou d'un SN, avec ou sans pronom résomptif dans la subordonnée renvoyant au N tête de la relative²⁸. Les relatives peuvent aussi être « asyndétiques », sans conjoncteur entre le N tête du syntagme et la P qui le détermine (*Deut.* 32, 17 : « ils offrent des sacrifices à des dieux (QU') ils n'ont pas connus, à des nouveaux-venus (QU') ils sont arrivés récemment »). Le relatif a tendance à être omis quand l'antécédent est indéterminé et à être exprimé quand l'antécédent est déterminé. Le couple [antécédent déterminé + subordonnée relative syndétique] évoque le couple [prolepse-complétive] au point que certains contextes peuvent induire la double interprétation ([antécédent déterminé + subordonnée relative syndétique] ou bien [objet proleptique + complétive] comme dans l'ex. 9b :

(9b) *Neh.* 2, 18 : wā^oaggīd lāhem ׁet-yad ׁelohay [ׁăšer-hī^o) ṭōbā(h) ăalay] wə^oap-dibrē(y) hammēlek [ׁăšer ăamar-ī]

Et je leur ai raconté LA MAIN DE MON DIEU [qu'ELLE est bonne sur moi] et aussi LES PROPOS DU ROI [que (le roi) a tenu (ces propos) devant moi]

Trad. TOB : « Je leur révélai comment la main de mon Dieu, sa bonne main, avait été sur moi et comment le roi m'avait parlé ».

Seule la sélection lexicale de l'objet-1 (« je leur ai raconté la main de mon Dieu ») moins naturelle que l'objet-2 (« je leur ai raconté les propos du roi ») incite à voir une prolepse dans la première partie et donc aussi sans

²⁷ On laissera de côté ici le problème de la reprise anaphorique pleine ou nulle.

²⁸ Soit « la bête QUE-ׁăšer non pure » (*gen.* 7,2) sans pr. résomptif; soit « toute faune QUE-ׁăšer ELLE est vivante » (*gen.* 9,3) avec pr. résomptif.

doute dans la deuxième, à moins qu'on ait affaire à une coordination entre une construction proleptique (1) et une construction à relative (2), reposant sur la parenté, dans les 2 constructions, de la thématization de l'élément antéposé.

On peut également hésiter entre l'interprétation par SN proleptique + interrogation indirecte totale (introduite par *hā-*) et l'interprétation par SN + détermination participiale introduite par l'article défini (*ha-* + redoublement initial) dans un ex. comme (4d)²⁹ :

(4d) *Eccl.* 3, 21 : *Mī yōdēa^c rūaḥ bənē(y) hā^oādām [hā^oolā(h) (OU ha^oolā(h)) hī^(o) ləmā^olā(h)] wə rūaḥ habbəhēmā(h) [hayyorəḏet (OU hāyorəḏet) hī^(o) ləmaṭ ṭā(h) lā^oāreṣ]*

« Qui sait si le souffle de vie des fils d'Adam monte vers le haut et si le souffle de vie des bêtes descend en bas vers la terre ? » OU

« Qui connaît le souffle de vie des fils d'Adam qui monte (montant) vers le haut et le souffle de vie des bêtes qui descend (descendant) en bas vers la terre ? »

3.2.3. Les constructions épexégétiques

Elles présentent aussi un dédoublement syntaxique de l'objet : la subordonnée complétive (objet 2) y développe par son contenu l'objet 1 (mais celui-ci, à la différence du constituant proleptique, ne pourrait pas être remplacé dans la subordonnée suivante, même au prix d'un changement syntaxique). L'ex. 3 repris ci-dessous en (18) illustre la parenté entre les 2 constructions, proleptique et épexégétique : la première partie de la phrase (subordonnées (1) et (2)) est constituée de 2 constructions proleptiques avec interrogations indirectes subséquentes tandis que la deuxième partie contient 3 séries d'interrogatives indirectes couplées, dont la deuxième développe le contenu de la première à la façon d'une construction épexégétique.

(18) *Num.* 13, 18 : *Ū-rāitəm (1) 'et-hā^cāreṣ [ma(h)- hī(')], (2) wə 'et- hā^cām hayyošēb^o 'ālē(y)hā [heḥāzāq hū(') hārāpē(h) hame^caṭ hū(') 'im-rāb]; (3) [ūmā' hā' āreṣ 'ashèr- hū' yōshēv bāh] [hatōbāh hī' 'im-rā^cāh], (4) ūmā' hē^cārīm 'ashèr- hū' yōshēv bāhēnnāh] [habemahanīm 'im bemibṣārīm], (5) [ūmā' hā' āreṣ] [hashemēnāh hī' 'im rāzāh, hayēsh bāh 'ēḡ 'im 'aīn]*

Et vous verrez

(1) LA TERRE [quoi/quelle ELLE], (2) et LE PEUPLE QUI Y EST INSTALLÉ [si/est-ce que fort LUI (ou) si/est-ce que faible, si/est-ce que peu nombreux LUI (ou) si nombreux] (1-2 = constructions proleptiques);

²⁹ Moyennant une très légère différence de vocalisation/ponctuation sur laquelle peuvent diverger les manuscrits ; cf. Gesenius (2006 (1910) : 475 note 4).

(3) et [quoi la terre sur laquelle il est installé], [si/est-ce que bonne elle (ou) si mauvaise], (4) et [quoi les villes dans lesquelles il est installé], [si/est-ce que dans des camps (ou) si dans des forteresses] ; (5) et [quoi la terre], [si/est-ce que elle grasse (ou) si peu fertile], [si/est-ce que boisée (ou) si non] (3-4-5 = constructions epexégétiques).

« Et vous verrez ce qu'il en est de la terre, et si le peuple qui y vit est fort ou faible, peu nombreux ou nombreux, et ce qu'il en est de la terre sur laquelle vit ce peuple, si elle est bonne ou mauvaise, et ce qu'il en est des villes dans lesquelles il vit, s'il vit dans des camps ou dans des forteresses, et ce qu'il en est de la terre, si elle est fertile ou non, boisée ou non. »

3.3. Un phénomène relevant de la topicalisation ou de la dislocation gauche ?

Les grammaires de l'HB rapprochent les constructions proleptiques des constructions dites à « casus pendens » (cf. Zewi 1997 ; Joüon-Muraoka 2009 : 552 note 1), constructions dans lesquelles un SN déplacé en tête de P est repris dans la P par un pronom ou un suffixe pronominal résomptif. Le constituant ainsi antéposé peut garder (exs 19a et b) ou non (exs 20a et b) la forme syntaxique que demanderait sa fonction au sein de la P.

(19a) *Gen.* 13, 15 : TOUT LE PAYS (objet défini marqué par la préposition יֵט) QUE TU VOIS, je te LE (suffixe personnel objet) donne à toi et à ta descendance.

(19b) 1 *Sam.* 9, 20 : A TES ANESSES PERDUES VOICI 3 JOURS, ne fais pas attention A ELLES car on les a retrouvées.

(20a) *Nahum* 1, 3 : DIEU, dans la tempête (est) SON (suffixe personnel) chemin.

(20b) *Gen.* 24, 27 : MOI (forme pleine du personnel sujet), par le chemin, Dieu M' (suff. personnel objet) a conduit vers la maison des frères de mon maître.

Ces constructions évoquent des cas de dislocations gauches décrits dans la typologie proposée par Cinque 1977, appliquées entre autres langues au Français (Delais-Roussarie *et alii* 2004), au latin (Bortolussi 2011), discutées à propos de l'hébreu moderne (Doron : 1986, 2011) : on peut ainsi distinguer 3 formes de mise en relief du topique par déplacement à gauche, selon, notamment, les paramètres suivants : rupture mélodique ou non entre le constituant antéposé et le reste de l'énoncé, nature et forme syntaxique du constituant antéposé, reprise anaphorique ou non du constituant antéposé dans le cadre de la P. Selon ces paramètres, on distingue en Français par ex. :

(a) la topicalisation : « A son frère elle ne raconte pas grand-chose » (ni rupture mélodique ni reprise anaphorique ; diversité des constituants antéposés qui gardent la forme syntaxique qu'ils auraient non antéposés)

(b) un premier type de dislocation gauche appelé Clitic left dislocation (CLLD) : « A son frère, elle ne lui raconte pas grand-chose » (rupture mélodique, reprise anaphorique ; diversité des constituants antéposés qui gardent leur forme syntaxique)

(c) un deuxième type de dislocation gauche appelé Hanging topic left dislocation (HTLD): « Son frère, elle ne lui raconte pas grand-chose » (rupture mélodique, et reprise anaphorique comme dans le cas précédent; mais seul un SN peut être antéposé, et il ne garde pas la forme que demanderait sa fonction au sein de la P : il ressemble à ce que les latinistes appelleraient un *nominativus pendens*).

« Dislocation gauche » est associé à « rupture mélodique + reprise anaphorique », la différence visible entre les deux types de dislocation gauche étant la forme de l'élément disloqué. Les phénomènes associés au « casus pendens » de l'HB s'apparentent aux 2 formes de dislocations gauches.

Est-on fondé à rapprocher les constructions proleptiques des constructions dites à casus pendens ? Plusieurs paramètres rapprochent l'O proleptique de certains de ces phénomènes de dislocation gauche : il est isolé de la complétive duquel il semble extrait par un accent disjonctif, il est souvent repris par un anaphorique plein, il ne conserve pas la forme que voudrait sa fonction dans la P subordonnée. Il n'a cependant pas la forme d'un constituant hors phrase comme les exs de casus pendens cités en (20) puisque, inséré dans la P matrice, il acquiert les marques formelles d'un objet.

Il y aurait donc 2 niveaux de détachement gauche, selon que l'élément proleptique est disloqué par rapport à la subordonnée (cas général de la prolepse) ou qu'il est disloqué par rapport à l'ensemble (P enchâssante-P enchâssée) auquel cas il se comporte comme un casus pendens hors Phrase (ex. 5) :

(5) *Eccl.* 2 ,24 : gam-zo(h) rā'ītī 'ānī [kī miyyad hā'ēlohīm hī(°)]

CELA aussi j'ai vu, moi [que de la main de Dieu IL (= cela) (est)].